

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 MAI 2014

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Catherine – Monsieur GEORGES Patrick - Mesdames COURTOIS Nadine – COGNARD Céline - MENDEZ Emmanuelle – MILAN Marie-Laure – Monsieur THEVENOUD Guy – Madame BAILLY Monique – Messieurs BARITEL Cédric – MALDEREZ Alain

Excusés : Messieurs MEUNIER Julien – MOREAU Didier

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

- DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le Conseil Municipal décide d'instituer le droit de préemption urbain, au profit de la commune, sur les zones U (Urbaines) et AU (urbanisation future) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) approuvé le 16 décembre 2013. Ce périmètre exclut le secteur concerné par la ZAD (Zone d'Aménagement Différé) de Gayand en cours où un droit de préemption est effectif.

Conformément aux articles L 300-1 et L 210-1 du Code de l'Urbanisme, ce droit de préemption pourra être exercé pour permettre la réalisation d'actions ou opérations d'aménagement d'intérêt général ou la constitution de réserves foncières pour permettre ces actions ou opérations.

- ZA INTERCOMMUNALE DE LA COURBE : VENTE DE TERRAIN A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR 2^{EME} TRANCHE :

Le Conseil Municipal décide :

- de vendre à la Communauté de Communes du Clunisois une partie de la parcelle communale cadastrée C 720 au Poirier Bouchot (environ 13 580 m² à définir exactement après bornage) au prix estimé par France Domaine de 13 600 €, pour permettre l'extension de la zone d'activités intercommunale de la Courbe ;

- de demander au SYDESL l'extension du réseau électrique pour le raccordement de cette 2^{ème} tranche.

Les réseaux étant en bordure de la parcelle, les coûts de raccordement éventuels qui pourraient être en charge par les syndicats seront refacturés à la Communauté de Communes.

- VOIRIE 2014 :

Suite à la consultation lancée pour les travaux d'aménagement de la place Gandin et de voirie sur la base du dossier préparé par l'ATD, 5 offres ont été reçues et examinées par la commission communale « Voirie Urbanisme » le 23 mai ; une négociation a été engagée avec les 3 entreprises ayant présenté les meilleures offres : Colas, Eiffage et Guinot.

Le marché de travaux sera conclu par le Maire avec l'entreprise, qui sera proposée par la commission communale, dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal.

La question du remplacement du mobilier urbain existant est soulevée et sera étudiée.

Le nettoyage du monument aux morts et la remise en état de la fontaine seront également programmés.

- CONSTRUCTION SCOLAIRE :

Le Maire présente au Conseil Municipal la note d'opportunité rédigée par l'ATD pour la création d'une salle de classe supplémentaire d'une surface d'environ 82 m² dans le prolongement de l'extension du bâtiment de 2003.

Le Conseil Municipal souhaite qu'un bureau supplémentaire soit intégré dans le projet.

Une consultation sera lancée pour la maîtrise d'œuvre de cette opération. Le dossier sera préparé par l'ATD.

- DOSSIERS EN COURS :

- Travaux assainissement : Une première réunion de travail a eu lieu le 13 mai 2014 ; le Cabinet JDDBE présentera les résultats de la phase d'étude préliminaire de la tranche ferme le 28 mai 2014

- Travaux sanitaires camping : une consultation est en cours pour la mission CSPPS

- Accessibilité des cours de l'école : l'Adjoint, Gilles Burteau, présente les différents devis pour les travaux. Les devis PEREIRA pour les travaux de maçonnerie et DURY pour la rampe, moins disants, sont retenus ; des précisions sont demandées pour l'option de peinture de finition.

- VENTE DE BOIS ET AFFOUAGE, DESIGNATION DES GARANTS :

Sur proposition de l'ONF, le Conseil Municipal décide :

- de vendre, par l'ONF, en bloc et sur pied la totalité des produits des coupes A15 – A16 – A17 du bois de Cras ;

- de demander la délivrance de la coupe d'affouage N° 4 (en partie) du bois de la Roche pour 2015 et désigne 3 garants : Gilles Burteau, Julien Meunier, Pierre Gressard.

- CONVENTION SDIS CONTRIBUTION INCENDIE :

Le Maire informe le Conseil Municipal que, sur demande du Préfet, il sera procédé, d'ici la fin de l'année 2014, au retrait de la compétence facultative actuelle de la Communauté de Communes du Clunisois relative au paiement par celle-ci de la contribution financière des communes membres au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ; cette compétence est non conforme du fait que la CCC ne gère pas de centre de secours.

Les communes devront donc payer directement cette contribution au SDIS à compter du 1^{er} janvier 2015.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de prélèvement automatique proposé par le SDIS.

- CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal dresse une liste de 24 contribuables (12 titulaires et 12 suppléants) à proposer au Service des Impôts, lequel désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants qui constitueront la Commission Communale des Impôts Directs, présidée par le Maire.

La CCID donne son avis sur le classement des locaux d'habitation.

- QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire et les Adjoints informent le Conseil Municipal :

- des différentes réunions de commissions :

* Scolaire : du fait du remplacement du mobilier scolaire de la classe des CM, le Conseil Municipal fixe le prix de vente des anciens bureaux à 20 € l'unité ;

* Environnement :

. Charte Forestière mise en place par la Communauté de Communes du Clunisois avec la mise en œuvre de schémas de desserte ; Salornay est concerné pour le bois des Meaux ;

. placette de compostage : une étude est en cours avec le SIRTOM ;

- de la présence sur le marché tous les jeudis au mois de juillet du « Bus de l'Habitat » de l'association HABITAT et DEVELOPPEMENT : des aides financières peuvent être accordées pour des travaux entraînant des économies d'énergie dans les logements ;

- de la fête patronale et du repas populaire du 1^{er} juin ;

- de la distribution récente de la Lettre municipale ;

- de la remise des dictionnaires aux élèves de CM2 le 1^{er} juillet.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 15 juillet 2014.